Bulletin Municipal
Montigné-lès-Rairies

AVRIL 2023
N° 33

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Mot du Maire

Le Pouillé a retrouvé son lit, quel bonheur !

Que s'est-il passé cet été ? Bien sûr, l'épisode caniculaire a joué un rôle très important dans le tarissement de notre cours d'eau. L'assèchement du lit et le retour de l'eau, aussi brutal l'un que l'autre, nous interpellent… N'y aurait-il pas, en amont, un captage illégal d'eau ? Alertée par nos soins, la police de l'eau, après enquête, n'a pas trouvé de réponse à nos interrogations. Affaire à suivre l'été prochain….

Comme vous avez pu le constater, l'équipe municipale, dans un souci d'économies, a décidé de réduire le temps d'éclairage de nos rues en espérant que cela ne perturbe pas trop les riverains. En cas de nuisances sérieuses dues à cette décision, veuillez en avertir la Mairie. Suite aux réunions des différentes commissions municipales, l'année 2023 sera une année transitoire destinée à préparer les futurs projets axés en priorité sur la sobriété énergétique de nos bâtiments publics.

L'étude de faisabilité d'une réouverture d'école est toujours d'actualité. Nous joignons à ce journal un sondage adressé en premier lieu aux parents d'enfants en âge scolaire mais l'avis de chaque Ignémontain nous intéresse. Car ce projet, pour être plausible et mené à terme, doit recevoir l'adhésion de tous.

Suite à notre demande, la Municipalité des Rairies a accepté de créer une commission des écoles à laquelle trois élus de notre commune participeront (Mmes Clory Céline, Girard Caroline et M. Chassoulier Gérard).

En ce qui concerne le restaurant multiservices, nous avons rencontré, début janvier, un éventuel repreneur. Nous croisons les doigts pour que son projet, qui doit faire l'objet d'une étude plus approfondie, reçoive un avis favorable de la part des financeurs. Des journées citoyennes pour l'année 2023 seront programmées très prochainement.

Certains articles de ce journal vous paraîtront un peu défraîchis et nous nous en excusons. Par manque de temps, nous n'avons pas pu sortir le journal du mois de décembre 2022 en temps et en heure. Vous trouverez donc dans ce numéro 33, le condensé de deux trimestres.

Bien chaleureusement;

Gérard Chassoulier

Un magasin gratuit sur Jarzé !

Depuis un an et demi il existe un magasin gratuit associatif tout près de Montigné-Lès-Rairies : « La Gratuiterie » sur la commune de Jarzé.

Un magasin gratuit ? Oui, un magasin gratuit ça veut dire que tout est gratuit et c'est tout !

Qu'est-ce que je peux y trouver ? De la vaisselle, du textile, de la déco, des bijoux, des livres, des dvd….

La Gratuiterie
Association FreeJarz'
« La maison des associations »
1 rue Louis Touchet
49140 Jarzé Village

Ça fonctionne comment ? Vous venez voir, si quelque chose qui vous plaît, vous le prenez ! Et si vous avez des vêtements ou objets à donner, en fonction des besoins du magasin et de l'état du ou de ces derniers le magasin est preneur.

Quand suis-je le bienvenu ? Tous les premiers week-ends de chaque mois (sauf en août).
Le samedi de 15 à 18 h Et le dimanche 10 à 13 h.

.

Spectacle Noël 2022

Le samedi 10 décembre, une cinquantaine d'Ignémontains ont pu rêver devant le spectacle de magie et d'illusion de Phil et Nelly, offert par la commune pour cette fin d'année.

Un spectacle d'environ 1 heure où nos enfants deviennent comédiens.
Ponctué de moments poétiques et humoristiques, de numéros de magie visuels et de belles histoires, ce spectacle a fait passer un bon moment aux petits comme aux grands.
Des gourmandises et une boisson ont été proposées à tous nos spectateurs locaux !

11 novembre 2022

La traditionnelle commémoration du 11 novembre fête chaque année la victoire de la France lors de la première guerre mondiale, qui a eu lieu de 1914 à 1918. Elle rend par la même occasion hommage à tous les anciens combattants survivants, ainsi qu'à tous les soldats morts pour la France avant, pendant et après ce conflit.

Deux gerbes de fleurs ont été déposées au pied des monuments aux morts municipaux, l'une dans l'église, l'autre au cimetière.

Repas de printemps avec nos aînés

C'est avec une grande joie que nos aînés de Montigné accompagnés des conseillers municipaux et des membres du CCAS se sont réunis pour le repas de printemps **le dimanche 19 mars** à la salle des fêtes.

Ils ont pu déguster un bon repas. L'animation était assurée par Philippe Légal, imitateur-chanteur qui a su mettre du baume au cœur avec ses reprises des grands classiques de la chanson française. C'était un véritable plaisir de pouvoir se réunir pour la deuxième année consécutive après ces temps de covid. Vivement l'année prochaine !

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV)

Depuis toujours, présents au plus proche de la population, les sapeurs-pompiers volontaires représentent des valeurs humaines fortes comme la solidarité, le respect et la bienveillance.
Si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre aide en rejoignant les rangs des sapeurs-pompiers volontaires, alors n'hésitez pas à vous renseigner en scannant le QR code à gauche.

Afin de mieux appréhender ces situations d'urgence, tout citoyen est invité à se former aux gestes de premiers secours.

Quelques centres près de chez nous :

Centre Français de Secourisme du Maine et Loire - CFS 49 / 02 52 35 20 10 / www.cfs49.fr
Croix-Rouge française -Unité locale d'Angers /02 41 87 51 89 / www.maineetloire.croix-rouge.fr
Protection Civile de Maine-et-Loire /02 41 34 54 00 / www.maine-et-loire.protection-civile.org

De plus l'application gratuite « Sauvelife » est téléchargeable à partir de votre « Play store » pour Android ou votre « App store » si vous utilisez un iOS.
SAUV Life est une application gratuite, ouverte à tous, qui, en cas d'arrêt cardiaque, est déclenchée par le centre 15 pour géolocaliser des volontaires à proximité de la victime. Les citoyens sauveteurs vont ainsi pouvoir se rendre immédiatement sur place.

Le Saviez-vous ? Certains gestes peuvent sauver des vies !

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque déclenchez la chaine de survie.

Les gestes de premier secours réalisés au plus tôt permettent d'augmenter les chances de survie.

Apprenez à reconnaitre **l'arrêt cardiaque** : La victime perd connaissance, tombe ; elle ne réagit pas quand on lui parle et qu'on la stimule.
La victime ne respire plus ou ses mouvements respiratoires sont inefficaces, lents, bruyants et anarchiques.
Les gestes élémentaires de survie doivent être faits dans les toutes premières minutes, chaque minute perdue diminue les chances de survie de 10%. A savoir qu'en moyenne les secours arrivent en 15 min.

Appelez le 15 (SAMU) pour donner l'alerte :

(Posez votre portable près de vous et mettez le haut-parleur pour libérer vos mains)

- Décrivez l'état de la victime
- Donner l'adresse précise du lieu où se trouve la victime.
- Ne raccrochez que si la personne du SAMU vous le dit.

En France, l'arrêt cardiaque fait 50 000 victimes par an.
La majorité des cas surviennent dans la rue, chez soi ou dans des lieux publics. Nous pouvons augmenter le taux actuel de survie de 5 à 20 % en réalisant les gestes qui sauvent et en utilisant un défibrillateur.

Débutez les compressions thoraciques :

- Les mains l'une sur l'autre, au milieu de la poitrine et faites 120 compressions par minutes.
- Si vous savez le faire, faites des cycles de 30 compressions puis 2 insufflations jusqu'à l'arrivée des secours.

Quelle est la cause de l'arrêt cardiaque ?
90% des arrêts cardiaques sont d'origines cardiovasculaires.
Le plus souvent il s'agit d'une fibrillation ventriculaire.
Il existe d'autres causes de l'arrêt cardiaque : noyade, électrisation, intoxication, hypothermie, overdose...

Défibrillez :

- Utilisez un Défibrillateur Automatisé Externe si un appareil est disponible à proximité. **(Nous en disposons d'un sur la façade de la mairie).**
- Laissez l'appareil vous guider vocalement étape par étape.

L'appareil est très simple d'utilisation et sans risque.
Il ne propose ou déclenche un choc électrique que si nécessaire après avoir analysé l'activité électrique du cœur.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PORTRAITS DU MOMENT

Renée et Marcel GAUDIN :

Deux précieuses mémoires ignémontaines.

Renée et Marcel GAUDIN qui auront respectivement 95 et 92 cette année ont récemment fêté leurs 70 ans de mariage.
Des noces de platine célébrées en présence de leurs enfants par notre maire Gérard CHASSOULIER.
Nos héritiers « des frênes » vivent tous les deux à Montigné-Lès-Rairies depuis leur mariage en 1952.
(Ils furent d'ailleurs les premiers à être mariés le 29 novembre 1952 par André BARDOUX, maire de la commune de 1952 à 1971).

Ils vivent encore en bonne autonomie à leur domicile.

Avec une petite aide à domicile, ils gèrent les courses, le ménage et le jardin...Quand Madame s'occupe d'entretenir la maison, Monsieur prend la voiture pour parcourir les quelques kilomètres leur permettant de faire leurs provisions.

Ils ont connu une vie de dur labeur !

Issus d'une famille d'agriculteurs et par la suite héritiers de la ferme familiale, ils se vouèrent corps et âme jusqu'à la retraite, à cultiver des céréales et produire du lait.

Montigné-Lès-Rairies, une véritable histoire d'amour...

Pour Renée qui est née «aux frênes» dans la maison familiale, c'est une véritable histoire d'amour qui dure depuis bientôt 95 ans. Renée a mis au monde leurs 3 enfants dans cette même maison « aux frênes ».

Marcel a œuvré pour la commune comme conseiller municipal pendant 30 ans ! (5 mandats)
(Ils détiennent le record avec son ami d'une vie, Bernard RAVENEAU qui malheureusement nous a quitté récemment).
Marcel était aussi membre du CCAS, et président du comité des fêtes de 1974 à 2002, mais encore président de la société de chasse, et enfin rapporteur des donneurs de sang de Durtal.

Ils représentent donc à eux deux un bout d'histoire de notre commune et font ainsi partie de nos belles mémoires ignémontaines !

Le conseil municipal s'est réuni le 27 mars 2023. Le procès-verbal est consultable en Mairie, puis sur l'onglet Groupes « Conseil Municipal » à partir de notre site Facebook.
www.facebook.com/mairiedemontignelesrairies/

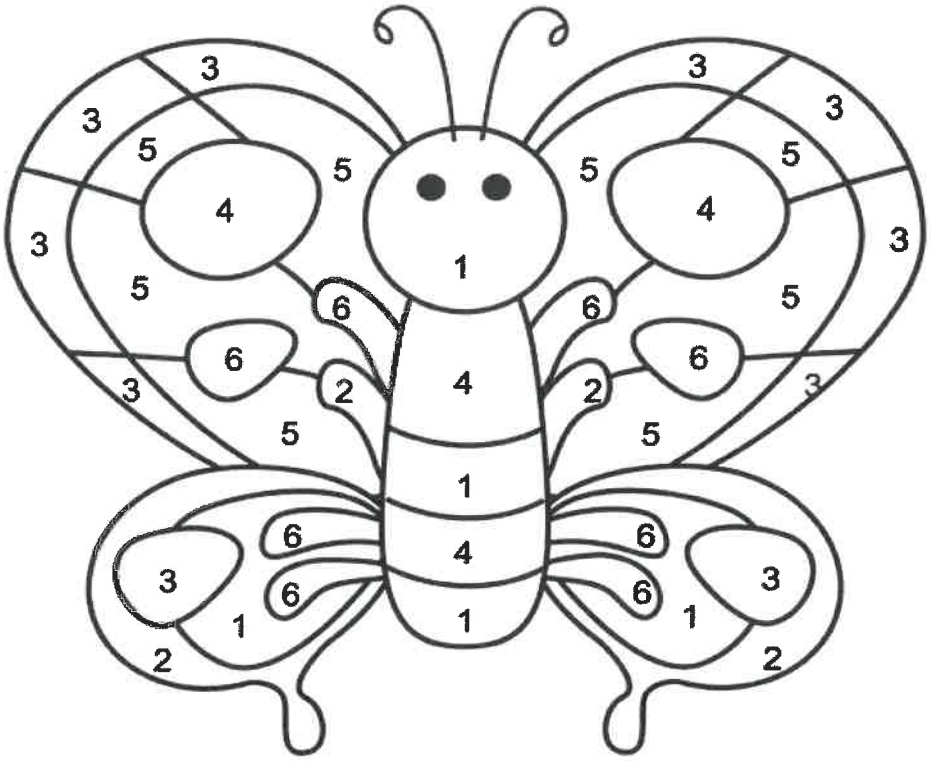

2+1 = 1+3 = 1+4 =

4-2 = 5-4 = 3+3 =

Les sources d'eau

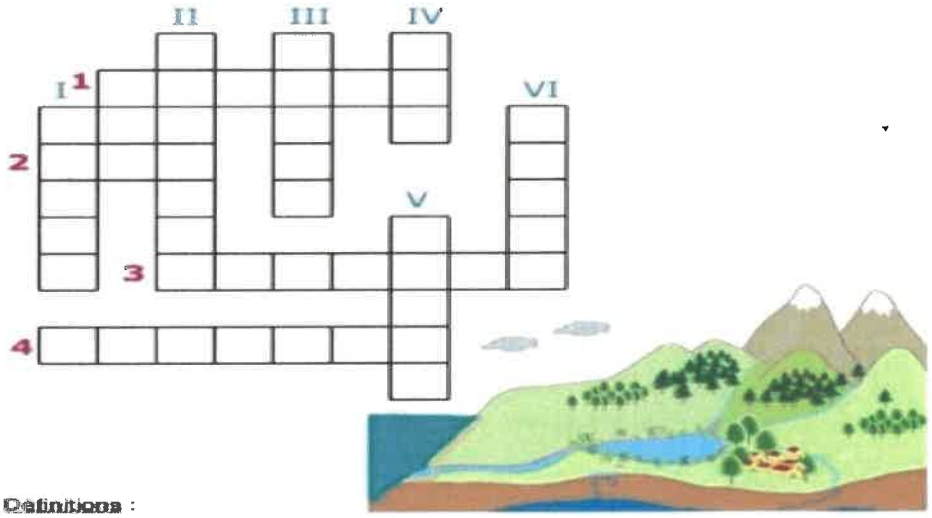

Définitions :

1. Grand cours d'eau qui se jette dans la mer
2. Grand espace d'eau entouré de terre
3. Cours d'eau moyen qui se jette dans un fleuve
4. Gros bloc de glace qui flotte en mer

I. Eau qui tombe des nuages
II. Grosse masse d'eau congelée en haute montagne
III. Il est suspendu en l'air, il est formé de fines gouttelettes d'eau
IV. Grande étendue d'eau salée
V. Eau congelée sous la forme de flocons blancs
VI. Poche d'eau dans le sol

Bibliothèque

ARCHIMEDE à la Bibliothèque de Montigné-Lès-Rairies

Dans le cadre de la semaine de la langue française ,le réseau des bibliothèques de la CCALS et les bénévoles ont eu le plaisir d'accueillir le groupe pop ARCHIMEDE dans la bibliothèque ce vendredi 17 mars.

Nico et Fred, fondateurs du groupe mayennais ARCHIMEDE ont proposé à une quarantaine de personnes une immersion dans les coulisses de la création, entre anecdotes amusantes et conseils pratiques (comment s'écrit une chanson? Est ce que la musique précède le texte?...) les frangins nous ont embarqué au gré de leurs pérégrinations pop.

Nous avons tous ensemble créé une chanson mais nous ne vous dévoilerons pas les paroles. Nous sommes partis dans un délire sur le voyage et la tourista ...

Puis un concert a clôturé cette belle soirée.

Pour le mois du DOC, en novembre dernier, une projection du film :

« NOUS, LA DANSE: une année avec les étudiants du CNDC »

Il a été projeté dans la salle du conseil à Montigné-Lés-Rairies à l'initiative du réseau des bibliothèques et des bénévoles.

Nous avons pu suivre pendant une année les étudiants du CNDC d'Angers(Centre National de Danse Contemporaine) en les accompagnant dans leur quotidien de danseurs, en partageant leurs réussites, leurs doutes et leurs espoirs.

Deux danseurs professionnels ayant étudié au CNDC ont gentiment répondu à tous nos questionnements.

JOUONS A LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque sont ravies des trois premières rencontres « jeux » qui se sont déroulées les 25 janvier, le 15 février, et le 15 mars dernier.

Les dates futures des matinées jeux (10h30-12h00) -19 avril-25 mai -14 juin et 5 juillet.

En plus de ces rencontres mensuelles, les seniors peuvent se retrouver tous les 15 jours (mercredi de 10h30 à 12h00) pour jouer à la belote ou à des jeux de société en toute autonomie.Nous souhaitons que la bibliothèque soit un lieu de rencontre, de convivialité accueillant et chaleureux

A VOS JEUX !

Sondage ouverture école

L'Équipe Municipale réfléchit à la réouverture de l'école publique de Montigné-lès-Rairies.
Avant toute démarche, nous avons besoin de connaître votre avis de parents d'élèves ou de futurs parents d'élèves. C'est pour cette raison que nous vous adressons ce sondage auquel nous vous demandons de répondre le plus honnêtement possible.
Engager la commune dans une telle opération mérite une considération exemplaire et une attention particulière de la part de tous les acteurs si nous souhaitons que cette école perdure.

2 modes de réponse possibles :

- Déposer ce questionnaire dans la boite à lettres de la mairie
- Remplir ce questionnaire, le prendre en photo ou le scanner et envoyer par mail directement à la mairie (mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr)

1. **Êtes-vous intéressé(e) par l'ouverture d'une école primaire à Montigné les Rairies ?**

OUI ☐ NON ☐

2. **Année de naissance de votre/vos enfant(s) :** ....

3. Si vous êtes favorable à l'ouverture d'une école, à quelles conditions ? *(nombre de classes, effectifs, horaires, locaux, garderie, cantine, etc...)*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- *Si vous connaissez d'autres personnes susceptibles d'être intéressées par la création d'une école à Montigné, n'hésitez pas à diffuser ce questionnaire.*

*Prenez date pour les touts petits : **le samedi 6 mai 2023 à 16 heures** , une « souffleuse de sons », CLAIRE ASTIER, vous accueille dans la bibliothèque pour un temps de rencontre autour de l'exploration du son et de la voix , pour petites et grandes oreilles.*

Réservation obligatoire : reservationculturelle@ccals.fr

AGENDA et INFOS UTILES

A noter dans vos agendas :

- **Samedi 6 mai à 16h** :

0/4 ans : Les p'tits bibs. Eveil sonore avec Claire Astier.

- **Vacances de Pâques**:

Un animateur de la CCALS proposera un temps d'animation pour nos jeunes. Rendez-vous dans notre salle de réunion (derrière la mairie) à partir de **14h le jeudi 20 avril 2023.**

- **Le matin du samedi 13 mai**:

Animation « chasse aux friandises » pour inaugurer l'installation de nos « silhouettes prévention routière ».

- **Samedi 10 juin à partir de 9h00:**

Journée citoyenne (Ramassage des déchets dans notre commune).

De Lyn en aiguilles, **Couturière** à Montigné les Rairies.

Notre couturière locale, créatrice d'articles en tissus divers spécialisée dans la maroquinerie, propose également ses services pour des retouches simples (ourlets, pose de fermeture, boutons...).

Céline THETIOT
De Lyn en aiguilles
06.32.18.15.49
02.41.47.95.57

De lyn en aiguilles

Créatrice d'articles en tissu divers
Maroquinerie, articles zéro déchets, articles pour enfants...